

Conjugaison

Conjuguer un verbe au conditionnel

Le conditionnel est le mode de l'hypothèse, de l'imaginaire.

On le rencontre systématiquement après une subordonnée à l'imparfait (ou au plus-que-parfait) introduite par *si*.

La formation du conditionnel présent

- Le conditionnel présent **se forme avec les terminaisons -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient.**
On retrouve la consonne « r », marque de l'indicatif futur et les terminaisons de l'imparfait.
⇒ *Si j'avais plus de temps, je voyagerais.*
- Comme à l'indicatif futur, il faut prendre garde à **ne pas oublier l'e muet** quand on écrit le conditionnel présent des **verbes du premier groupe en -éer (créer), -ier (crier), -ouer (jouer), -uer (saluer)** → *Je créerais / Je crierais / Je jouerais / Je saluerais.*

La formation du conditionnel passé

Il se forme avec l'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent, suivi du participe passé.

⇒ *Si tu me l'avais demandé, je t'aurais attendu.*